

LISTE DES DIPLOMES OBTENUS ET/OU ÉTUDES EN COURS :

Année	Diplôme (ou année d'étude)	Nom et lieu de l'université ou de l'école	Domaine d'étude Spécialisation
19
19
19
19
19

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE (emplois ou stages)

Dates	Fonction	Organisme employeur	Secteur d'activité
.....
.....
.....

Avez-vous déjà été titulaire d'une bourse du Gouvernement français, d'un autre pays, ou d'un organisme privé ou international ? (préciser dates et durée)

PROGRAMME PROPOSÉ PAR L'ÉTUDIANT (à remplir par l'intéressé)

Discipline : Année universitaire : /

Inscription recherchée (niveau d'étude)

- À partir du niveau maîtrise, joindre au dossier un projet d'études détaillé (environ 3 pages)

Publications : Oui (joindre liste) Non

- Pour les étudiants de 3^e cycle : Qui dirige votre travail dans votre pays ?

Nom : Fonction :

Adresse professionnelle :

@: ☎ : Télécopieur :

- Avez-vous pris des contacts avec un établissement d'accueil ou avec un professeur ? oui non
(dans l'affirmative, joindre au dossier copie de la correspondance échangée)

Établissement :

Nom du professeur : ☎ :

- À défaut, indiquez vos préférences pour 3 villes universitaires françaises dont au moins 2 hors de la région parisienne. Précisez les raisons de votre choix :

1)

2)

3)

INFORMATIONS IMPORTANTES

- 1) L'intéressé ne devra pas quitter son pays avant d'être en possession de sa lettre de présentation et des originaux de ses diplômes.
- 2) Les facilités accordées au boursier par le gouvernement français, notamment en matière de prise en charge financière, de visa, de carte de séjour, ne s'étendront pas aux membres de sa famille qui pourraient le rejoindre.
- 3) Dès son arrivée en France, l'étudiant doit se présenter à l'organisme gestionnaire chargé de le prendre en charge.
- 4) Le boursier se verra proposer un logement à son arrivée, en totalité ou partiellement à sa charge. La réservation d'une chambre universitaire n'est pas systématique, surtout en région parisienne, en raison du nombre élevé de demandes.
- 5) La qualité de boursier est liée à la présence de l'intéressé en France, sauf dérogation accordée par l'organisme de gestion.
- 6) La couverture sociale : une couverture sociale couvre, exclusivement pendant la durée de la bourse, les risques de maladie, d'accident et de responsabilité civile des boursiers, à l'exclusion notamment des affections contractées antérieurement à l'arrivée de l'étudiant en France.
- 7) L'affectation définitive est subordonnée à l'accord des établissements et/ou des possibilités d'accueil, ainsi qu'à la date de présentation du dossier qui doit parvenir le plus tôt possible à l'organisme de gestion.
- 8) L'étudiant est tenu de respecter la durée de la formation, ainsi que les règles d'assiduité de l'établissement d'accueil. L'intéressé ne peut interrompre sa formation en cours, sauf dérogation expresse notifiée par l'organisme de gestion.

DÉCLARATION ET ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Je soussigné (e),

candidat (e) à une bourse d'études en France, déclare avoir pris connaissance des informations mentionnées ci-dessus. Je m'engage, si la bourse m'est attribuée, à suivre la formation prévue en France dans la totalité de sa durée, et à me conformer à toutes les conditions réglementaires relatives aux bourses du gouvernement français, précisées notamment dans les documents remis au candidat avant son départ ou à son arrivée en France.

Fait à, le

Signature de l'étudiant :

CONSTITUTION DU DOSSIER, pièces à joindre à la présente demande

- Le présent formulaire de demande de bourse d'études est à remplir en deux exemplaires, destinés à l'organisme de gestion.

- Les pièces complémentaires listées ci-dessous sont à joindre en deux exemplaires.
 - Certificat médical (état modèle 137/RC)
 - Certificat de connaissance de la langue française (état modèle 138/RC)
 - Traduction certifiée « exacte » de l'extrait d'acte de naissance visée par l'Ambassade de France
 - Copie du diplôme proposé en équivalence du baccalauréat français et sa traduction certifiée exacte visée par le poste diplomatique

 - Copie des diplômes universitaires proposés en équivalence de diplômes universitaires français et leur traduction certifiée exacte visée par le poste diplomatique

 - Relevé détaillé des notes obtenues au cours des deux dernières années dans un établissement secondaire *(pour les étudiants désirant être inscrits en terminale dans un lycée, dans les classes préparatoires aux grandes écoles, dans les I.U.T.)*

 - Copie des correspondances échangées avec un professeur ou un établissement s'il y a lieu

 - Liste des publications éventuelles